

Catastrophe climatique pour les vignes

Référence. Le volume des vins récoltés en Bourgogne a reculé de 20 % en 2013 et les stocks à la propriété sont devenus quasiment nuls. La Bourgogne fait face à trois années de petits volumes.

Evaluation. Il faudra attendre quelques jours, avant de faire une évaluation touchée par la grêle pour comparer avec les 1 350 hectares impactés

C'était l'orage qui risquait de mettre la viticulture à genoux et il s'est abattu samedi en fin d'après-midi sur les côtes de Beaune.

ensuite tombée à 17 h 55.

Le fil de la journée

Le matin même, une alerte avait été émise par Météo France, qui prévoyait l'orage entre 15 et 17 heures. La préfecture avait contacté les organisateurs de la manifestation des Elégances de Volnay qui ont précipité la traditionnelle plantation d'un rang de vigne par leur ambassadrice, l'actrice Salomé Lelouch.

A partir de 9 heures, grâce à cette alerte météo, le réseau des 33 diffuseurs d'iodeur d'argent mis en place récemment est entré en action. Ils étaient censés diminuer de moitié l'intensité d'un orage, à condition qu'il vienne de l'ouest. Malheureusement, il est venu du sud. A Beaune, à 16 h 30, des centaines de ballons étaient lancées par les enfants de l'école Bretonnière. On enten-

« La première année, on a tendu le dos, la deuxième année, on a courbé le dos et là, on est à genoux. »

Jean-Louis Moissenet

dit les premiers coups de tonnerre. Le ciel devenait noir. A 17 heures, la grêle s'abattait. Une deuxième averse de grêle achevait la vigne à 17 h 55.

L'orage de trop

C'est le troisième orage de grêle en trois ans sur la côte de Beaune. Après trois années de très petites récoltes, les viticulteurs attendaient avec angoisse et espoir mêlés, ce millésime 14. L'orage du 23 juillet 2013 avait diminué de moitié la récolte des vins en côte de Beaune. Certaines appellations n'existeront pas pour le millésime 2013. Cet orage de samedi est donc celui que tout le

monde espérait ne pas voir, car la Bourgogne risquait de perdre des marchés à l'export quand elle perd autant de volumes. Les clients se détournent vers d'autres régions productrices du monde.

Alors que les viticulteurs n'ont plus de vin à vendre, ni de stock, les charges d'exploitations continuent à tomber. Ce sont dans un premier temps, des investissements lourds (nouvelle cuverie) qui sont ajournés. Puis, c'est la trésorerie qui manque et certains viticulteurs qui commencent à vendre des parcelles à leurs meilleurs clients.

La Bourgogne viticole entre dans une crise majeure. La sous-préfecte de Beaune, Anne Frackowiak s'est rendue dans les vignes, hier matin. Elle invite tous les partenaires à une réunion de crise aujourd'hui. Le nouveau préfet, Eric Delzant ainsi que le président du conseil général, François Savadet sont également attendus, au chevet de la viticulture malade.

FRANCK BASSOILLÉ
frank.bassoille@lebiempublie.fr

Les diffuseurs de particules d'iodeure d'argent en question

Un réseau de 34 diffuseurs de particules d'iodeure d'argent a été mis en place en Bourgogne pour limiter de 40 à 50 % l'intensité des orages de grêle. Ce réseau s'échelonne sur trois lignes de défense pour grignoter un orage qui viendrait de l'ouest. Cette fois, pas de chance, il est venu du sud. Est-ce une raison pour le remettre en cause ? Thierry Huber, président de l'ARELFA (Association régionale d'étude et de lutte contre les fûeaux at-

mosphériques) répond : « On connaît bien les limites du système. Je ne regrette par les 110 €/hectare que je dépense ainsi. On sait que seulement 2 % des orages ne viennent pas de l'ouest. Faut-il en mettre aux quatre coins cardinaux ? C'est sûr qu'on va discuter de tout ça ». Jean-Louis Moissenet refuse de « casser du sucre sur le dos de ceux qui ont essayé de faire quelque chose, car on ne pourrait pas rester sans rien faire ».

LES VITICULTEURS ATTENDENT PLUS DE SOLIDARITÉ

Les viticulteurs sont au bord de la crise de nerf et au bord de la panique pour certains. Anne Parent, Pommaré, dit : « Ceux qui n'étaient pas assurés contre la grêle sont morts, même si une assurance est loin de tout compenser. Pour un domaine qui a 300 000 € de frais d'exploitation, l'assurance versera 90 000 € ». Comme tous ses collègues, elle ne croit plus aux promesses des politiques. Il faut dire que l'an dernier, à peu près à la même époque des décisions avaient été prises, dont certaines n'ont pas encore vu le commencement de leur application, de l'aveu même de la sous-préfecte de Beaune qui le déplore. Les viticulteurs qui n'ont jamais demandé d'aide financière attendent cette fois « une compréhension et une solidarité » de leurs organismes professionnels.



Anne Parent est à la fois en colère et incrédule face à l'indifférence des institutions. Photo : F.B.

comme le BIVB dont les cotisations s'adaptent aux autres charges. Ils sont surtout remontés contre la MSA : « 622 exploitations ont perdu une à deux récoltes en deux ans. On a pourtant fait une étude. La MSA nous propose juste d'étaler les échéances », regrette Jean-Louis Moissenet, président de l'ODG Pommaré. Ils en veulent aussi aux banques qu'ils estiment trop filieuses et même fuyantes, en temps de crise. Didier Delagrèze, président de l'ODG Volnay demande des solutions concrètes : « emprunts à taux zéro, reports d'annuités, arrêter les cotisations MSA. J'ai perdu 800 hl en trois ans et aucune de mes charges n'a baissé ». Pendant ce temps, les fermages, indexés sur les cours du vrac augmentent, même si il n'y a pas de production en face.



1 Béarrac sont roug que
2 Didier a inv cuver pour
3 Jean-Louis Moissenet devant
Photos

